



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Équipement des forces armées françaises

Question écrite n° 45352

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'urgence de réinvestir massivement dans l'équipement des forces. Le conflit de haute intensité en Ukraine fournit à l'armée de terre française une occasion « gratuite » de tirer des enseignements concrets dans le domaine du combat blindé. Les erreurs et fautes russes soulignent l'absence de maîtrise de nombreux savoir-faire individuels et collectifs indispensables. Les enseignements tactiques, techniques et humains doivent provoquer des réflexions, alimenter un véritable débat sur le combat blindé mécanisé et les moyens de le mener avec des personnels bien formés et entraînés. Tout d'abord, le conflit ukrainien doit faire sortir l'armée de terre de la logique de corps expéditionnaire basée sur la seule projection de forces légères ou médianes. Ensuite, la destruction des unités parachutistes équipées de blindés légers doit faire réfléchir sur la pertinence de doter des forces de ce type d'engins légers dont la probabilité de survie se révèle assez mince. L'équipement des brigades légères à base de Serval et de Jaguar doit à ce titre être reconsidéré et l'acquisition rapide de véhicules de combat chenillés doit être envisagée afin de donner à l'armée de terre une véritable capacité blindée mécanisée pour affronter des adversaires au moins équivalents. Enfin, au regard du véritable « déluge » de *drones* et de munitions antichars, ainsi que de la vulnérabilité d'engins dépourvus de tout système de protection active (*soft* ou *hard kill*) efficace, il apparaît indispensable d'envisager l'intégration sur le char AMX-56 Leclerc d'un système de protection active, *a minima* de type *soft kill*. En ce sens, le *kit* Antares de surveillance périmétrique sur 360° doté d'un détecteur laser et couplé à deux lanceurs Galix contenant chacun quatre munitions permettrait d'augmenter la protection du char en attendant l'arrivée du futur système Prometeus. En effet, il apparaît illusoire de penser que le Leclerc pourra se passer d'un tel système pour les quinze années qui séparent de l'arrivée du MGCS et que la rénovation de seulement 200 Leclerc sera suffisante au regard de l'attrition constatée en seulement un mois de conflit. Aussi, il lui demande si le budget militaire de la France sera rapidement revu à la hausse et porté à la moyenne mondiale (soit 2,4 % du PIB national), afin de permettre l'acquisition de nouveaux matériels de guerre majeurs dont la construction prend du temps, si l'achat de véhicules blindés de combat chenillés est prévu et si la totalité des 406 Leclerc construits pour l'armée française fera l'objet d'une rénovation intégrant un système de protection active.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45352

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2620

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)